

La CAB présente : VIE DE QUARTIERS le bulletin qui parle de vous



Les Emplois Francs

*Une autre bonne raison d'investir dans les
Quartiers Prioritaires*

Les Emplois Francs sont une aide financière pour les employeurs qui recrutent des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV).

Cette aide, généralisée à l'ensemble des QPV depuis le 1^{er} janvier 2020, peut atteindre :

- 2 500 € par an maximum, sur 2 ans (soit 5 000 € en tout), pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois,
- et
- 5 000 € par an sur 3 ans (soit 15 000 € en tout) pour une embauche en CDI.

Pour en savoir plus sur le dispositif "Emplois francs", vous pouvez télécharger le dépliant « Emplois francs pour les employeurs » sur le lien ci-joint : <https://www.pole-emploi.fr/employeur/l-aide-emplois-francs-attirer-les-candidats-eligibles>

Pour vérifier que l'adresse de la personne que vous souhaitez embaucher se trouve dans l'un des quartiers éligibles aux Emplois francs, il vous suffit de renseigner son adresse sur ce site :



Dans ce numéro :

Plein les oreilles... L'Union Musicale Bergeracoise, à l'école Edmond Rostand	2
Plein les yeux... Résidence Lopofa : des ateliers en préparation pour la fresque	3
Vous souhaitez investir dans la pierre ? De nombreuses aides existent	4
Rénover en toute tranquillité!	7
Mieux vaut prévenir que guérir!	10
Venez apprendre l'art d'en faire tout un cirque !	10
ZOOM SUR...	12
- La mobilisation des familles, un enjeu fondamental pour les jeunes !	12
- Un déclic, des D-CLICS Femmes...	12
- La mobilité n'est pas un must mais une nécessité pour l'insertion professionnelle	13
- Petite histoire d'hier et d'aujourd'hui : Jean Moulin à travers ses habitants	13
- Création d'une chorale... les élèves de l'école Jean Moulin donnent le « la »	14
- Sur la route des sciences	15
Historique du Joli mois de l'Europe	16
Spectacle proposé par le BIJ/Espace Jeunes	17
Vibrez, riez... Bref : Cultivez !	18
DB CLIFFORD, le choix d'être artiste et entrepreneur en QPV	22
L'égalité homme-femme, ça s'apprend !	27
Agenda	24

Emploi, Quoi de neuf au 1er janvier 2020 ?

• Augmentation du SMIC brut de 11 centimes/heure

Au 1^{er} janvier 2020, le montant du SMIC brut horaire est fixé à 10,15 € (8,03 € net), soit 1 539,42 € mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires (1 219 € net).

• Aide à la création et à la reprise d'entreprise (ACRE) : des droits revus et étendus aux conjoints-collaborateurs

Cette aide consiste en une exonération des cotisations sociales en début d'activité pour les créateurs et repreneurs de microentreprises.

Sous conditions (jeunes, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux), exonération la 1^{ère} année d'activité, des cotisations sociales à hauteur de 50%. Cette exonération est étendue aux conjoints-collaborateurs des travailleurs indépendants.

• Augmentation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle

La région Nouvelle-Aquitaine augmente d'environ 200 € le barème de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle pour passer de 652 € à 850 € mensuels pour les demandeurs d'emploi.

Depuis trois années les enfants des classes de CM2 de l'école Edmond Rostand de Bergerac découvrent la musique dans le cadre du projet mené par l'Union Musicale Bergeracoise, «l'Orchestre A l'École» (l'OAE).



M. FAGLIN, leur instituteur a recueilli quelques témoignages de ses élèves. Souheyla, Rayan, Lola, Tidawan et Malak vous font part de ce que ce projet leur a apporté :

Au bout de 3 ans de travail dans l'orchestre à l'école,

Qu'est-ce que tu penses de ce projet ?

Souheyla : Ce projet je l'aime bien, c'est une bonne idée.

Rayan : J'aime le projet et je veux continuer. J'aime bien aussi jouer de la musique avec mes amis.

Lola : C'est génial de pouvoir faire de la musique avec l'orchestre à l'école.

Tidawan : C'est trop bien, on apprend des chansons, on sait les notes.

Malak : Je pense que ce projet est une chance inédite et grâce à ça, j'ai appris à jouer d'un instrument. Ce projet c'est vraiment toute ma vie et je n'oublierai jamais tout ce que j'ai vécu. On a une chance que personne n'a, on doit en profiter.

Qu'est-ce qu'il t'a apporté ?

Souheyla : Il m'a apporté de la joie.

Rayan : On a appris plein de choses et plein de notes. Avant je ne savais pas ce que c'était un «do»!

Lola : On a appris plein de choses et maintenant on sait jouer de la musique et des morceaux.

Tidawan : J'ai découvert qu'on peut participer à des vrais concerts !

Malak : Il m'a apporté plein de bonheur, c'est vraiment magique ce qu'on vit. J'aimerais tellement que tout le monde veuille faire de la musique. J'ai appris plein de choses. Il faut en profiter car ça arrive qu'une fois dans sa vie.

Cette année, tu es allé(e) jouer à l'occasion de la journée « Champs Libres », à la préfecture de Périgueux, ainsi qu'à la cérémonie du 11 novembre et enfin au concert de l'UMB pour le nouvel an :

Qu'est-ce que tu peux dire de ces moments avec L'OAE ?

Souheyla : Les moments avec l'orchestre, j'ai aimé.

Rayan : J'ai adoré tous les concerts qu'on a fait.

Lola : Rester ensemble, apprendre ensemble, jouer ensemble... on sait qu'on n'est pas tout seul.

Tidawan : C'est bien. On apprend plein de choses et les gens sont très gentils avec nous.

Malak : J'aimerais d'abord remercier l'UMB d'avoir partagé le concert avec l'Orchestre A l'École. J'étais vraiment émue. J'ai adoré tous les concerts, c'était vraiment magnifique.



Qu'est-ce qui t'a marqué(e) le plus ?

Souheyla : Les instruments, c'est ce qui m'a marqué le plus.

Rayan : J'ai bien aimé le concert du nouvel an.

Lola : J'ai bien aimé participer au concert du nouvel an. En plus ça a fait plaisir aux gens.

Malak : Ce qui m'a vraiment marqué c'est comment ils jouent [les musiciens de l'UMB], comment ils sont à l'aise.

J'étais vraiment époustouflée du spectacle, je suis vraiment contente de faire partie de l'orchestre.

à l'école Edmond Rostand

Depuis le mois de septembre, les enfants de l'école Edmond Rostand de Bergerac correspondent avec une classe de Cayenne intégrée, elle aussi, dans le dispositif « Orchestre A l'École ». Cet appariement entre les deux écoles se finalisera par la venue, au mois de mai, des enfants de l'école de Cayenne en Dordogne.

Objectifs ? Se rencontrer après de longs mois de correspondance et surtout JOUER ENSEMBLE, se retrouver autour de la musique.

Les enfants sont très enthousiastes et attendent avec impatience de rencontrer leurs camarades guyanais :

Cette année, vous allez rencontrer une classe de Cayenne. Qu'est-ce que tu penses du projet ?

Souheyla : Ce projet je l'aime bien, c'est une bonne idée, merci.

Lola : Je trouve que c'est génial de pouvoir jouer avec une classe qui vient de Cayenne. En plus c'est très loin. Ils ne jouent même pas un seul instrument pareil que les nôtres. C'est génial de pouvoir correspondre avec eux.

Malak : On leur a envoyé une lettre, on a présenté notre identité, et ça me plaît beaucoup. Je pense qu'on pourrait s'entendre. On fait de la musique : ils font de la musique. C'est vraiment une chance. On n'a pas tous les mêmes instruments, on pourra se les présenter et on aura de nouveaux amis, ça arrive pas à tout le monde alors j'en profite.

Deux concerts, ouverts au public, seront donnés par les enfants des écoles jumelées

**Le mercredi 13 et
Le vendredi 15 mai**

(pour connaître le(s) lieu(x) et l'heure vous pouvez prendre contact avec l'UMB)

Contacts:

06.77.85.07.43 ou

06.43.41.71.98

Pour plus d'informations :

Mail : umb.bergerac@gmail.com

Site internet : orchestre-bergerac.com

Facebook : [UMB24100](https://www.facebook.com/UMB24100)

Également sur YouTube



Plein les yeux... Résidence Lopofa : des ateliers en préparation pour la fresque.



En avril 2019, la réalisation de la fresque sur le pignon nord de la résidence Lopofa avait été annoncée.

Aujourd'hui, ce projet entre dans sa phase opérationnelle : Périgord Habitat a choisi les graffeurs qui vont conduire la réalisation de cette œuvre avec l'aide du Centre Social « Germaine TILLION » et des habitants du quartier. Il s'agit du duo Renaud NEUR et Thomas MADKOW.

Renaud NEUR est un artiste autodidacte issu du graffiti et Thomas MADKOW est un artiste, autodidacte, qui puise son inspiration dans les thèmes de la vie quotidienne.

Ensemble, ils organiseront des ateliers en février et en avril, ouverts aux habitants, qui se dérouleront dans un logement mis à disposition par Périgord Habitat. Des animations seront assurées, en partenariat avec le Centre Social, pour impliquer tous ceux qui souhaitent être associés à ce projet : l'histoire du graff en vidéo-projection, cours de calligraphie, de dessins... Les volontaires, avec l'aide artistique des deux graffeurs, réaliseront également des œuvres sur cellophane au pied de l'immeuble. Quant à la fresque, les premiers coups de pinceaux sont prévus pour juin.

Contact :

Centre social Germaine TILLION : **05 53 57 92 78**

En savoir plus sur ces artistes :

Facebook : [@madkowthomas](https://www.facebook.com/madkowthomas)

<https://www.flickr.com/photos/neur>

En fonction de l'offre et la demande immobilière qui s'exerce sur un territoire, de vos revenus et des politiques locales, différentes aides sont à votre disposition.

Panorama, non exhaustif, de ce à quoi vous pouvez prétendre...

Définition d'un territoire « tendu »

Le marché de l'immobilier est défini par la rencontre entre le nombre de logements disponibles sur un territoire et le besoin de logements.

Outre l'adéquation entre l'offre et la demande, la caractérisation d'un territoire se fait en tenant également compte de critères tels que l'évolution démographique, le niveau de loyers et de prix...

Lorsque la demande est proche, voire supérieure, au nombre de logements disponibles alors ce territoire est défini comme « tendu ».

Le niveau de tension qui s'exerce est traduit par un classement allant de « A » à « C » :

- ⇒ « A » étant le plus critique en matière de problématiques liées au logement,
- ⇒ « B2 »: villes-centre de certaines grandes agglomérations où les loyers et les prix des logements sont assez élevés,
- ⇒ « C » indiquant que le territoire observé ne rencontre pas de difficulté pour que les individus trouvent à se loger.

La commune de Bergerac est classée en B2.

Utilité

Le zonage A/B/C a de multiples utilisations ; Il permet de prétendre à des outils financiers, fiscaux qui ont pour but de palier les écueils constatés.

Aides financières :

PTZ (Prêt à Taux Zéro)



Les conditions de ressources permettant de bénéficier du PTZ, ainsi que son montant, dépendent de la zone où se situe l'achat immobilier à

financer. Plus la zone où est situé le logement est tendue, plus les plafonds de ressources annuelles pour en bénéficier sont élevés et plus le montant du prêt (en pourcentage de la valeur du bien) est élevé.

Ressources maximales pour bénéficier du Prêt à Taux Zéro

Nombre d'occupants du logement	Zone B2
1	27 000 €
2	37 800 €
3	45 900 €
4	54 000 €
5	62 100 €
6	70 200 €
7	78 300 €
À partir de 8 personnes	86 400 €

Montant maximum du coût total de l'opération pris en compte pour calculer le PTZ.

Nombre de personnes habitant le logement	Zone B2
1	110 000 €
2	154 000 €
3	187 000 €
4	220 000 €
5 et plus	253 000 €

Le PAS (Prêt d'Accession Sociale)

Destiné à favoriser l'accès à la propriété pour les ménages aux revenus les plus modestes, comme c'est le cas pour le prêt conventionné et le PTZ, le Prêt Accession Sociale ne peut servir qu'à financer une résidence principale ou les travaux d'aménagement de celle-ci.

Les travaux d'amélioration de l'habitat ou d'économie d'énergie réalisés devront se monter au minimum à 4 000 €.

Le niveau de ressources maximales pour en bénéficier est identique à celui du Prêt à Taux Zéro (cf. ci-dessus).

Prêt Social de Location-Accession (PSLA)

Proche du Prêt à l'Accession Sociale, le PSLA permet aux ménages aux ressources modestes d'accéder à la propriété.

Ce prêt permet notamment aux locataires de devenir propriétaires, tout en bénéficiant d'un prix de

nombreuses aides existent



vente du logement respectant certains plafonds. Il ne s'applique qu'à l'acquisition d'un logement neuf agréé par l'État comme éligible à ce type d'opération.

Contrairement au Prêt Accession Sociale, l'emprunteur sera donc d'abord locataire du logement avant de devenir propriétaire. L'opération se décline donc en deux phases :

-La phase locative : phase durant laquelle le locataire verse au propriétaire bailleur (HLM) une redevance constituée de son « loyer » (déduit du prix du logement), et d'une indemnité d'occupation et de charges ;

-La phase d'accession : permet la levée d'option, le locataire se porte alors acquéreur de son logement, il ne paiera plus de loyer mais des mensualités comme lors d'un achat immobilier à crédit.

L'atout de ce prêt réside dans le fait que ses mensualités de remboursement sont plafonnées et ne peuvent dépasser le montant du dernier loyer.

Le PSLA peut être cumulé avec d'autres prêts : prêt conventionné, PTZ...

L'ensemble des loyers versés pendant la période de location sert à la constitution d'un apport personnel qui sera déduit du prix du bien lors de la levée d'option.

Pour en bénéficier, il faut occuper le logement que l'on souhaite acquérir à titre de résidence principale (au moins huit mois par an) et avoir des revenus fiscaux de référence inférieurs aux plafonds suivants :

Nombre de personnes habitant le logement	Zone B2
1	23 792 €
2	31 727 €
3	36 699 €
4	40 666 €
5 et plus	44 621 €

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Roxhana

La CAB a mis en place ce dispositif sur lequel interviennent également l'ANAH, la ville de Bergerac, le Département de la Dordogne, Action Logement, Procvivis et la Fondation Abbé Pierre.

Cet outil d'amélioration et de réhabilitation du centre ancien, et plus largement de la commune, est à destination des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants.

Il s'applique uniquement à Bergerac (sur l'ensemble de la commune pour les propriétaires occupants et sur un périmètre défini pour les propriétaires bailleurs). Des permanences d'information sont programmées, tous les lundis matin, à la mairie.

Défiscalisation :

Dispositif d'investissement locatif pour les particuliers



Les logements situés dans une commune (zonée) B2 peuvent être éligibles au dispositif **d'investissement locatif intermédiaire**, sous réserve que celle-ci ait reçu un agrément du Préfet de Région. Les logements situés en zone C ne peuvent pas bénéficier du dispositif.

Des avantages fiscaux (déduction du revenu imposable ou réduction d'impôt sur le revenu) sont accordés aux ménages qui achètent des logements neufs pour les louer. Les différents dispositifs d'investissement locatif (Denormandie, Pinel, Cosse « Louer abordable ») répondent à différentes caractéristiques (plafonds de loyers et de ressources pour les locataires).

Depuis le 1er janvier 2019, les futurs propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'une défiscalisation lorsqu'ils rénovent un logement dans un quartier ancien dégradé. C'est un moyen, pour les collectivités locales, **d'associer les investisseurs privés à la lutte contre l'habitat indigne et la revitalisation des centres anciens.**

L'aide fiscale porte sur les travaux de rénovation effectués dans le bien avec pour objectif, à terme, d'avoir un parc de logements de meilleure qualité, dans la continuité du plan national de lutte contre le logement insalubre, et d'améliorer l'attractivité dans les centres des villes moyennes.

Les 222 villes du plan Action Cœur de Ville, mais aussi certaines communes ayant signé une opération de revitalisation du territoire peuvent proposer à des particuliers ou à des promoteurs d'investir, de rénover et de louer moyennant une défiscalisation.

Dispositif louer abordable et louer mieux.

Le dispositif Cosse « Louer abordable » permet aux propriétaires de bénéficier d'un abattement sur

les revenus locatifs ; il se substitue aux dispositifs « Borloo ancien » et « Besson ancien » (dispositif supprimé en 2006, mais dont les effets fiscaux étaient encore applicables par prorogation triennale aux baux respectant les conditions de plafonnement des loyers et des ressources).

Avec le dispositif « Louer abordable », un propriétaire bailleur peut louer son logement à **un niveau de loyer abordable, à des ménages modestes**, en bénéficiant d'une **déduction fiscale pouvant aller jusqu'à 85% de ses revenus locatifs**. C'est également un principe solidaire : plus le loyer pratiqué est bas et le logement situé dans une ville où il est difficile de se loger, plus la déduction fiscale est attractive. Le montant de la déduction varie selon le type de convention (convention avec ou sans travaux et déterminée selon le loyer pratiqué), et l'implantation du logement.

Le dispositif Cosse « Louer abordable » ne s'applique **que dans les zones tendues** et est conditionné au respect des mêmes plafonds de loyers et de ressources que ceux applicables au dispositif Pinel (cf. tableaux ci-dessous). Il n'est en revanche pas cumulable avec le dispositif Pinel.

Pour en bénéficier, il faut **impérativement avoir signé une convention avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)** pour le logement mis en location.



Réduction d'impôt sur le revenu pour investissement locatif (PINEL/DUFLOT)

Ressources annuelles maximum du locataire

Composition du foyer fiscal	Zone B2
Personne seule	28 049 €
Couple	37 456 €
+ 1 personne à charge	45 044 €
+ 2 personnes à charge	54 379 €
+ 3 personnes à charge	63 970 €
+ 4 personnes à charge	72 093 €
Majoration par personne à charge supplémentaire	+ 8 041 €

Plafonds mensuels de loyer par m²

Localisation	Par année	
	2018	2019
Zone B2 (sur agrément)	8,82 €	8,93 €
Zone C	Non	

Déduction de revenus fonciers en cas de conventionnement ANAH

Le dispositif "Louer abordable" ou "Cosse ancien" permet au propriétaire de bénéficier d'une déduction de ses revenus fonciers s'il met en location un logement dans certaines zones et s'il le conventionne avec l'ANAH.

Le montant de la déduction varie selon :

- le type de convention (convention avec ou sans travaux et déterminée selon le loyer pratiqué),
- et l'implantation du logement.

Plafonds mensuels de loyer par m²

Type de convention	Zonage géographique
	B2
A loyer très social	5,93 €
A loyer social	7,64 €
A loyer intermédiaire	8,93 €

Déduction fiscale accordée

Convention Anah conclue au plus tard le 31 décembre 2019	Zone B2
À loyer très social ou social	50 %
À loyer intermédiaire	15 %
En cas de recours à l'intermédiation locative	85 %



Pour plus d'informations :

- <https://roxhana.fr>
- www.service-public.fr/simulateur/calcul/zonage-abc
- www.cohesion-territoires.gouv.fr/zonage-b-c
- www.actionlogement.fr
- www.pret-accession-sociale.com

Plafonds de ressources des locataires à respecter

Composition du foyer	Loyer "très social"	Loyer social	Loyer intermédiaire (zones B2 et C)
1 personne	11 478 €	20 870 €	28 049 €
2 personnes (sans personne à charge)	16 723 €	27 870 €	37 456 €
Jeune couple (sans personne à charge) ou 1 personne en situation de handicap titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	20 110 €	33 516 €	37 456 €
3 personnes ou 1 personne + 1 personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	20 110 €	33 516 €	45 044 €
4 personnes ou 1 personne + 2 personnes à charge ou 3 personnes dont au moins une est en situation de handicap titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	22 376 €	40 462 €	54 379 €
5 personnes ou 1 personne + 3 personnes à charge ou 4 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	26 180 €	47 599 €	63 970 €
6 personnes ou 1 personne + 4 personnes à charge ou 5 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité	29 505 €	53 644 €	72 093 €
Personne supplémentaire	+ 3 291 €	+ 5 983 €	+ 8 041 €

Rénover en toute tranquillité!

Les aides à la rénovation existent mais les entrepreneurs indécents également. Quelques conseils pour rénover sans se faire arnaquer.

Vous êtes démarché par téléphone ou à domicile?



• Soyez particulièrement vigilants, même si les démarcheurs se réclament d'organismes publics. Les services publics ne démarchent pas ! Il en va de même s'ils se disent mandatés par votre fournisseur d'énergie.

• Des vendeurs peuvent vous faire croire qu'il est illégal de ne pas réaliser certains travaux et que vous risquez une sanction. Ne les croyez pas sur parole : renseignez-vous.

• Soyez particulièrement vigilants, même si les démarcheurs se réclament d'organismes publics. Les services

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



8 RÉFLEXES À ADOPTER

- 1 Vous voulez faire des économies d'énergie ? Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE.
- 2 Les services publics ne démarchent jamais ! Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- 3 Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
- 4 Ne vous précipitez pas : Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.
- 5 Méfiez-vous des offres trop alléchantes ! Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- 6 Si vous avez contracté un crédit, ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
- 7 Un litige ? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.
- 8 Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ? Contactez la DGCCRF.



Renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur www.FAIRE.fr

- Ne vous précipitez pas. Si vous êtes intéressé par la prestation proposée, demandez une documentation détaillée et que le vendeur vous laisse le temps de la réflexion, de vous renseigner et de comparer avec d'autres offres.

- Ne signez rien le jour même. En tout état de cause, ne signez jamais de documents sans les avoir entièrement lus, même si le commercial vous assure qu'il ne s'agit pas d'un document engageant ou qu'il s'agit d'une simple étude de faisabilité.

- Faites attention à la date des documents que l'on vous propose de signer. Si les documents sont antidatés, vous risqueriez de ne pas pouvoir utiliser votre délai de rétractation de 14 jours.



Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique ?

- Avant toute démarche, renseignez-vous auprès du conseiller FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) le plus proche. Il assure un service public de la rénovation et pourra vous orienter sur les solutions techniques les plus adaptées à votre logement et vous éclairer sur les aides publiques et les prix du marché. Vous pouvez trouver les coordonnées des conseillers sur le [site internet FAIRE](#) ou par téléphone au 0808 800 700 ou bien en vous adressant au Conseil Départemental.

- N'appellez pas les numéros de téléphone figurant sur des prospectus, même s'ils sont d'aspect officiel.

- Recueillez plusieurs simulations de professionnels et faites jouer la concurrence.

- Vérifiez les qualifications professionnelles (Qualibat, etc.) et les labels mis en avant par le professionnel (RGE, éco-artisan etc.), notamment leur

validité, ainsi que les assurances, avant de signer un contrat.

- Vérifiez que la société avec laquelle le contrat est passé, est clairement identifiée, et jugez le sérieux de l'entreprise qui propose l'incitation financière. L'ancienneté, la notoriété, la surface financière ou les avis des consommateurs sont des éléments utiles pour cela.

- Examinez la qualité des sites internet ou de la documentation fournie. Les sites internet doivent faire apparaître clairement la société éditrice du site, les mentions légales, ainsi que des conditions générales d'utilisation intelligibles.

- Lisez bien tous les documents avant de les signer, particulièrement les conditions de financement. Les offres qui ne font pas apparaître clairement qui fournit l'incitation financière et dans quel cadre sont à éviter. Si l'incitation n'est pas déduite directement de la facture, il faut un écrit qui explique clairement dans quelles conditions elle sera versée, par qui, dans quels délais. Si un tiers intervient dans le processus il est conseillé de vérifier avec lui que les conditions décrites soient correctes.



Vous financez vos travaux par un prêt ?

- En cas de prêt, un exemplaire de l'offre de crédit affecté doit vous être remis, prenez-en connaissance de manière attentive. Un différé de remboursement des premières mensualités du crédit peut être proposé. Soyez très vigilant car ces modalités de remboursement du prêt contribuent à en augmenter significativement le coût total.

- Soyez très vigilant quant à l'attestation de fin de travaux. Ce document que vous devez signer est par

la suite transmis à l'établissement de crédit qui procède au déblocage des fonds, marquant ainsi le début de vos obligations de remboursement du prêt.

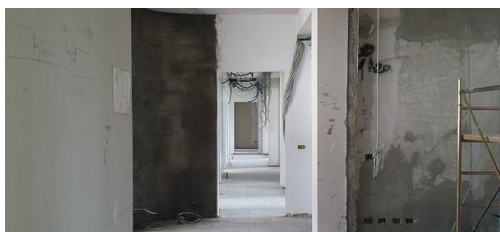
- En signant cette attestation, vous vous engagez. Vous confirmez que vous avez reçu le bien ou que la prestation de services a été réalisée de manière conforme au bon de commande. Assurez-vous que le bien ou la prestation correspond bien au bon de commande que vous avez signé. Dans le cas contraire, ne signez pas cette attestation.

Vous avez déjà signé et le regrettez ?

- En cas de démarchage, sachez que vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours, après la signature du contrat, en cas de prestation de service, et à partir de la livraison en cas de vente de biens. Si vous exercez votre droit de rétractation du contrat de vente, ou de fourniture de prestations de services, le contrat de crédit sera résilié de plein droit sans frais ni indemnité (à l'exception éventuellement des frais engagés pour l'ouverture du dossier de crédit).

- Si vous avez acheté des équipements dans une foire ou un salon, vous ne disposez pas du délai de rétractation. Toutefois, si votre achat est financé par un crédit affecté, vous bénéficiez tout de même, pour ce crédit, d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de l'acceptation de l'offre de contrat de crédit. En cas de rétractation, le contrat de vente financé par le crédit est alors révolu de plein droit.

Les travaux n'ont pas été réalisés comme prévu ?



• Si vous avez fait appel à une entreprise RGE, une **reclamation** sera possible via le formulaire présent sur le site internet de FAIRE.

- En cas de litige, vous pouvez saisir le **médiateur de la consommation** choisi par le professionnel, dont les coordonnées doivent être présentes sur les documents contractuels. La procédure de médiation

sera gratuite.

- En cas de litige, vous pouvez vous faire assister d'une association agréée de protection des consommateurs.
- Si vous souhaitez signaler à l'administration les manquements à la réglementation d'un professionnel, contactez la DDCSPP de votre département.
- Il est également possible d'assigner le professionnel devant le juge civil pour tout contentieux lié à l'exécution du contrat.

Contacts

0808 800 700

Pour plus d'informations :

Sites internet : www.FAIRE.fr

www.la-cab.fr/amenagement-urbanisme/habitat-logement



E2C Dordogne + Motivation = Réussite Professionnelle

Tu as entre 16 et 25 ans
Sans diplôme ni qualification

Formation gratuite et rémunérée
Remise à niveau et alternance en entreprises
RESEAU E2C FRANCE : 80 % DE RÉUSSITE

Prends ton avenir en main, viens nous rencontrer !

Ecole de la Deuxième Chance de Dordogne
4-6, rue Saint Esprit
24 100 BERGERAC
09 67 20 14 79
e2c24@orange.fr

Logos : e2c, CGET, Nouvelle-Aquitaine, Dordogne - DEPARTEMENT, la CAB BERGERAC

CAP'Dom (Cellule Autonomie Prévention pour le Domicile) vous aide à bien vieillir.

Le centre Hospitalier Samuel POZZI a mis en place, fin 2018, un nouveau service dédié à la **promotion du « bien vieillir »** avec l'aide de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de la Nouvelle-Aquitaine.

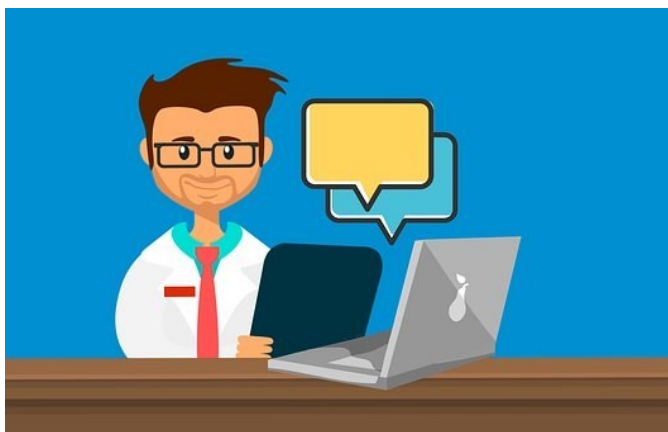


Ce service développé « Hors les murs » se déplace sur l'ensemble du **Grand Bergeracois** et dans toutes les communes de la **CAB**.

Accessible gratuitement, dès 55 ans, CAP'Dom vous propose des ateliers de santé (voir encadré ci-contre).

De nouveaux ateliers seront programmés, chaque trimestre, sur le Bergeracois (se renseigner auprès du service).

Les professionnels de santé de CAP'Dom développent également **des entretiens gratuits** à l'hôpital, à domicile ou par téléphone.



L'objectif est de vous informer des différents dispositifs existants, de vous apporter des conseils, des solutions et de vous accompagner dans votre souhait de rester en bonne santé et autonome, à domicile.

Un **ergothérapeute** peut vous donner des conseils pour rendre votre logement plus sûr ou pour vous accompagner dans les gestes de la vie courante et faciliter ainsi votre quotidien.

CAP'Dom réalise également un **accompagnement des aidants** de personnes présentant un handicap ou une maladie invalidante.

Contacts:

CAP'Dom : 07 85 02 09 20

capdom@ch-bergerac.fr



PROMOTION SANTE



Atelier Gym / Equilibre

Salle Pierre Guichard à côté de l'Orangerie

Les vendredis de 10h à 11h30



Atelier relaxation / yoga

Salle Pierre Guichard

Les mardis de

9h à 10h15

ou 10h30 à 11h45



Ateliers

Bonne journée, bonne santé!

Centre social La Brunetière

Les vendredis de 9h30 à 11h

ATELIERS GRATUITS à partir de 55 ans

Animés par un professionnel de santé

INFORMATION et INSCRIPTION AU 07 85 02 09 20

Capdom@ch-bergerac.fr

On bouge

Venez apprendre l'art d'en faire tout un cirque!

Quartiers en scène... Le Quartier Nord accueille l'édition 2020.

Après le succès de l'édition 2019 à Naillac, le Théâtre de la Gargouille et son chapiteau jaune vont s'installer au cœur du Quartier Nord :



**Devant le Centre social de La Brunetière
du 10 au 27 avril
pour la 3^{ème} édition de Quartiers en Scène.**

Le programme, construit main dans la main avec les équipes des centres sociaux de Bergerac, les associations de la ville et les habitants du quartier s'adresse à tous : Théâtre, cirque, musique, danse, projections de court-métrage, expositions, conférences, animations sportives et culturelles régaleront les plus petits comme les plus grands durant ces 2 semaines placées sous le signe de la rencontre.

Le samedi 25 avril, une grande journée de clôture viendra ponctuer l'événement : animations par les

associations, grande parade des habitants, spectacle des enfants, représentation de Pinocchio par la Gargouille et en guise de final un grand méchoui.



Quartiers en Scène 2019 a reçu le soutien du CGET, de la CAB, et de la Ville de Bergerac dans le cadre de la Politique de la Ville.

Contacts :

Laurent du Centre Social de la Brunetière :
cs-brunetiere@bergerac.fr - 05 53 63 15 57

Alexandrine du Théâtre de la Gargouille :
theatrelagargouille@wanadoo.fr - 05 53 22 54 76

Pour plus d'informations :

Programme disponible auprès des Centres sociaux de Bergerac

Facebook : theatredelagargouille

La 3^{ème} édition du « Mois de l'Égalité », c'est en mars !

Pendant le mois de mars, la Région Nouvelle-Aquitaine vous aide à mettre en lumière des actions en faveur de l'égalité et contre les discriminations.

En 2019, 165 événements étaient présentés. L'édition 2020 s'ouvre à vous.

Associations, établissements de formation, entreprises, collectivités,... inscrivez votre ou vos animation(s) dans l'agenda régional mis à votre disposition,

en vous connectant sur : <https://openagenda.com/mois-egalite-2020>

La Région et le réseau des structures partenaires relayeront cet agenda partagé pour vous faire connaître.



Contacts:

Service Égalité-Vie associative de la Région : 05 49 55 81 50

Zoom sur ...

La mobilisation des familles, un enjeu fondamental pour les jeunes !

Dans les 3 quartiers Politique de la ville, le projet porté par la Mission Locale du Bergeracois, a pour objectif de redonner une place aux familles en les impliquant sur des événements « Emploi et Insertion ». Par leur biais, il s'agit d'inciter les jeunes à s'orienter vers le droit commun.



L'objectif est d'augmenter la portée des événements tels que le Forum de l'emploi, la Journée de l'apprentissage, le job dating, la semaine de l'industrie,...) auprès des familles concernées.

Une action qui se déroule en 3 phases :

- **Immersion des professionnels de terrain**, référents de l'action, réciproquement dans les Centres Sociaux et à la Mission Locale. Ex : « *Vis ma Vie de professionnel* »,
- **Co-construction de la programmation partagée** : journée de l'apprentissage, forum de l'emploi,
- **Mobilisation de la population** : campagne de communication (animation préalable à l'événement)



type véhicule publicitaire itinérant sur les quartiers, lâché de ballons, stands d'information, réseau sociaux, affichage...), temps convivial (repas...) pour

débriefing de l'événement.

La Mission Locale mobilisera deux référents dédiés à cette action. Objectif : 115 bénéficiaires issus des QPV dont au moins 30% de 16-25 ans.

Contact:

Mission locale du Bergeracois
16, Rue du Petit Sol - 24100 Bergerac
05 53 58 25 27
mldoc.bergerac@orange.fr

Pour plus d'informations :

<https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/somobilete-la-plateforme-qui-accompagne-vos-projets>



Un déclic, des D-CLICS Femmes...

Le projet D-Clics Femmes 24, labellisé Maison Digitale par la fondation Orange, a pour objectif l'inclusion numérique et professionnelle des femmes en situation de précarité. En France, 25% de la population des plus de 15 ans, et jusqu'à 40% dans les Quartiers Prioritaires, ne sait pas, ou peu, utiliser le numérique.

Ce projet se compose de sessions de formations sur une durée de 6 mois, à raison de deux ateliers de deux heures par semaine.

Les ateliers dédiés à la formation aux outils numériques sont réalisés en partenariat avec l'APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée de Bergerac) et ceux basés sur un accompagnement socioprofessionnel axé sur la maîtrise des outils numériques dans les démarches administratives en général et liées à l'emploi en particulier.

53% des femmes en situation de chômage pensent que leur situation professionnelle pourrait s'améliorer plus facilement si elles utilisaient davantage les technologies numériques. Mais, 66% des femmes n'ont jamais suivi de formation numérique.

De plus, les femmes sont peu équipées en outils numériques. Si certaines possèdent un ordinateur, il est bien souvent utilisé par d'autres membres de la famille, en particulier les enfants. D'autres ne disposent pas de ce type d'outil, qui est désormais fondamental pour la recherche d'emploi. Cette réalité génère une fracture numérique sur le marché de l'emploi.

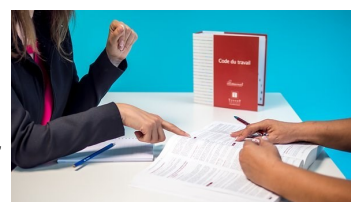
Le CIDFF met à disposition ses conseillères en fonction des modules : juriste, conseillère emploi, conseillère conjugale.

L'APP met à disposition une formatrice ainsi que sa salle informatique.

Les ateliers CIDFF sont hébergés dans les locaux de "l'Alimentation Générale" gérés par l'association "La Gare Mondiale".

Contact: CIDFF Bergerac
21 Bd Jean Moulin,
24100 Bergerac
05 53 63 32 30

Pour plus d'informations :
cidff_baie@orange.fr



Aujourd'hui, la mobilité est devenue fondamentale dans un processus d'insertion pour accéder à une vie sociale et professionnelle. La mobilité compte pour beaucoup dans l'apprentissage de l'autonomie individuelle et dans les ressorts de la cohésion sociale.

La mise en place d'une plateforme de mobilité doit répondre à cet enjeu afin de travailler l'accès aux mobilités, notamment pour les habitants des quartiers « politique de la ville » identifiés dans le contrat de ville.

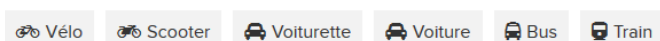
Le travail effectué, avec l'ensemble des partenaires, a permis de construire un projet ambitieux et innovant en mettant les quartiers au centre du dispositif de mobilité.

Le projet présente plusieurs objectifs :

- Accompagner les personnes les plus fragiles dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle en terme de mobilité,
- Lutter contre l'isolement des plus précaires au sein des quartiers,
- Un guichet unique d'informations pour tous les publics (téléphonique, numérique, physique),
- Le but de la plateforme est de permettre l'autonomie des personnes quant à leurs mobilités (géographiques, psychosociales, cognitives...).

13 indicateurs de résultats sont mis en œuvre pour évaluer au mieux le déroulement de l'action ainsi que son impact au sein des quartiers.

Contenu de l'action :

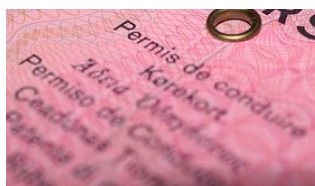


1/ Une plateforme téléphonique/numérique d'informations, tous publics, qui recense et analyse les différentes offres et initiatives locales en matière de déplacements (transports collectifs, transport à la demande, offre ferroviaire, covoiturage...) à

destination des usagers, des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, des employeurs quant au plan de déplacement entreprise.

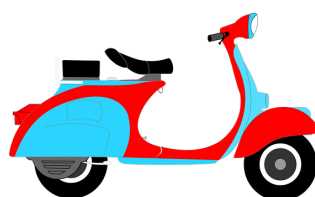
2/ Un espace de conseil en mobilité pour tous les habitants des QPV en ayant une attention particulière sur les publics les plus fragiles, permettant :

- de repérer et d'analyser les besoins de la personne et de l'accompagner dans la recherche de solutions adaptées à sa situation (absence de permis, stage ou emploi en horaires décalés...),
- de proposer un diagnostic permettant au prescripteur d'évaluer les capacités physiques et cognitives d'une personne à se déplacer dans son environnement et pour accéder à l'emploi.
- d'informer sur la mobilité européenne et internationale « so mobilité ».



3/ Des services complémentaires en cohérence avec les offres de service déjà disponibles :

- location sociale de scooters.



Permettre aux habitants de quitter leurs zones de confort pour se projeter, sur un nouvel environnement, avec de nouvelles possibilités tant sociales que professionnelles.

Contact : AFAC 24

11, Rue Jean BOUIN, 24660 Coulounieix-Chamiers
05 53 09 03 15
afac24@wanadoo.fr

Pour plus d'informations :

afac24.com
plateforme-must.fr

Petite histoire d'hier et d'aujourd'hui : Jean Moulin à travers ses habitants.

Ce projet repose sur un travail de collecte de témoignages et de documents sur l'histoire du quartier Jean MOULIN depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Réalisé par des bénévoles de tous les âges, ce travail a pour objectif d'aboutir à la réalisation d'une exposition sur l'histoire du quartier.

Au-delà de la collecte d'information, ce projet a pour vocation de tisser des liens entre les différentes générations dans cet ensemble urbain caractérisé par l'isolement de ses habitants. Cette exposition va également contribuer à valoriser l'image du quartier et le travail réalisé par les habitants en lien avec l'ensemble des partenaires culturels locaux.

Zoom sur ... (la suite)

Cette œuvre collective de mémoire va se décliner en plusieurs ateliers avec des temps de regroupements conviviaux au centre social :



. des reportages audio ou vidéo autour de la collecte de témoignages,

. des visites des archives municipales avec des jeunes du centre social,



. des collectes de photos chez des particuliers et auprès de l'association Bondier-Lecat,



. des diffusions de films lors de soirée ciné débat au centre social.

Les partenaires du projet sont nombreux : le Melkior-Théâtre/La Gare Mondiale, l'association «l'œil lucide» pour la réalisation du reportage audio et/ou vidéo et pour l'organisation de projection à domicile, l'association Bondier-Lecat pour la recherche de photos anciennes du quartier Jean Moulin.

Contact :



Centre social Jean MOULIN
Rue des Frères Prêcheurs,
24100 Bergerac

05 53 22 23 40

Création d'une chorale... les élèves de l'école Jean Moulin donnent le « la ».



Cette année, l'école Jean MOULIN a pour projet la création d'une chorale permettant aux élèves de se produire lors du festival Jazz Pourpre.

À travers cette chorale, il s'agit de tisser du lien entre l'école et les familles et, par conséquent, de faire émerger des conditions propices à un bon climat scolaire.

Le choix du répertoire musical se porte sur le Jazz (écoute-repères culturels) grâce à des répétitions menées par un spécialiste (intervenant extérieur) pendant la période scolaire, au bénéfice de tous les élèves.

Dans le cadre du festival Jazz Pourpre, deux représentations en public sont prévues, une pour les parents, une autre pour le grand public en présence de musiciens professionnels.



En partenariat avec le service Éducation de la Ville de Bergerac, il s'agit de donner aux élèves l'opportunité de montrer leur capacité à s'investir collectivement dans un projet plus large que celui de l'écoute et de la pratique du chant à l'école.

Contact :

ce.0240366t@ac-bordeaux.fr

Vous êtes bénéficiaire du contrat de ville et souhaitez donner de la visibilité à votre projet :
« Vie de quartiers » est là pour vous.

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles, photos, etc. à l'adresse mail suivante :

contratdeville@la-cab.fr

Dans la mesure du possible, cette information sera intégrée au prochain bulletin.

Nous nous réservons le droit d'intégrer ou non, tout ou partie, des éléments reçus.

De même, les articles peuvent être modifiés afin de correspondre à la charte éditoriale de ce bulletin.

Sur la route des sciences

Porté par le centre social Germaine TILLION, le projet a pour objectif de rendre les sciences techniques accessibles aux jeunes, dès leur plus jeune âge, autour de thématiques telles que les énergies, l'environnement et les technologies qui concernent notre quotidien.

Ce projet permet aussi d'appréhender une réflexion et de développer l'esprit critique, élément essentiel pour construire leur citoyenneté. En effet, la culture scientifique est un excellent outil pour développer leur curiosité. Cet apprentissage est devenu un élément important pour acquérir une autonomie, développer leur confiance en soi et leur créativité ainsi qu'améliorer leur relation aux autres.



Les 6-10 ans portent un vif intérêt aux sciences. Ainsi, à la demande des équipes pédagogiques des écoles de secteur, cette action est inscrite sur l'année scolaire :

⇒ **Novembre-décembre 2019** : Préparation du projet : rencontre avec les différents acteurs (enfants, familles, professionnels, groupes scolaires...) afin de définir les orientations et les choix de modules. À ce titre, quelques ateliers ont été mis en place (impression 3D, programmation informatique, construction d'un robot...) afin d'avoir une première approche et connaître l'intérêt des acteurs pour cette action.

⇒ **Février 2020** : une formation est dispensée aux animateurs et aux personnes ressources (bénévoles et professionnels) pour une diffusion et un partage de la connaissance « scientifique » beaucoup plus large.

Des actions itinérantes seront mises en place sur le territoire de la CAB.

⇒ **Mars 2020** : début de l'action. Les modules d'animation retenus sont les suivants :

- Robotique,
- Astronomie,
- Environnement,
- Aéronautique.



Pour répondre aux différentes demandes, les animations sont déclinables sur différents temps d'intervention :

- Atelier de SENSIBILISATION : de 30 min à 2 h,
- Atelier d'INITIATION : d'1/2 journée à 1 journée,
- Atelier d'APPROFONDISSEMENT : 2 jours à une semaine complète.

Les ateliers et modules se dérouleront sur plusieurs sites : le centre social Germaine TILLION, qui deviendra à terme le lieu ressource (Réflexion sur une labélisation FABLAB), et sur les écoles implantées sur les quartiers prioritaires (Edmond ROSTAND, Cyrano, Jean MOULIN...).

Le projet pourra concerner plusieurs groupes d'enfants et d'adolescents, en priorité issus des territoires prioritaires, en lien avec les 3 centres sociaux de la ville mais aussi des écoles de secteur et des partenaires sociaux.

Ce projet sera le lien avec les écoles des territoires prioritaires et aura pour ambition de mixer les publics, mais aussi de renforcer le travail sur l'égalité garçon-fille sur les différents territoires d'intervention.

Contact :

Centre social Germaine TILLION
1 Rue Alphonse Daudet, 24100 Bergerac
05 53 57 92 78

Depuis 2010, en mai, on fête l'Europe pendant un mois !



LE JOLI MOIS DE
L'EUROPE
en
FRANCE

Le joli mois de l'Europe est un dispositif national de coordination d'événements, aux niveaux national et régional, dans le cadre de la Fête de l'Europe, tout au long du mois de mai.

Concours photo, expositions, conférence-débats, concerts, ne manquez pas les événements organisés pour célébrer l'Europe tout au long du mois de mai dans vos régions !

Créé en 2010 à l'initiative de l'Aquitaine, ce dispositif est, depuis cette date, repris par les régions et coordonné par le CGET, au titre de sa mission de coordination nationale de la communication interfonds « Europe en France ». Le joli mois de l'Europe est devenu un label attribué à des événements célébrant l'Europe pendant le mois de mai.

En 2014, le Joli mois de l'Europe a reçu le 3ème prix du « European Public Communication Award » organisé par le Comité des Régions, qui récompense une action exemplaire de communication sur l'Europe, pour sa démarche commune et mutualisée.

Le joli mois de l'Europe, une belle occasion de parler d'Europe.

Le Joli mois de l'Europe c'est :

- Une opportunité de fêter l'Europe pendant tout le mois de mai,
- Un label attribué à des événements en lien avec l'Europe en mai,
- Un dispositif coordonné au niveau national, par le CGET, pour donner de la visibilité à l'Europe et aux fonds européens.

Vous souhaitez organiser un Joli mois de l'Europe ? Rien de plus simple.

Vous organisez des manifestations ? vous communiquez sur l'Europe ?

Le Joli mois de l'Europe est fait pour vous !

Plusieurs possibilités :

- **Je parle du Joli mois de l'Europe autour de moi :**
=> J'incite les organisateurs de manifestations à

participer,

=> Je communique sur le Joli mois de l'Europe en mai, comment ?

- ✦ Via le #JMEurope
- ✦ Grâce au kit de communication

• J'organise :

J'organise des événements Joli mois de l'Europe (village européen, visites de projets financés, animations, jeux, etc.). J'inscris mon événement sur le site national.

Pour plus d'informations :

<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/joli-mois-de-leurope>





A l'occasion du Joli mois de mai, le BIJ et EJ organisent pour vous :



Samedi 16 mai
EUROPE arts

DANSE

Partenaires : Asso Ribambelle duo « les évadés »
Thème : « les frontières » déambulation sur les 2 marchés
CMJ de Bergerac : Distribution d'un livret de recettes Européennes au marché
Lieu : Centre-ville 10h à 12h

EXPOSITION DE L'ASSO ARTS A SOUHAITS

Partenaires : Les commerçants et association arts à souhait
Action : Décorations des Vitrines (intérieures) à définir
Lieu : Centre-ville matin

STREET ARTS

Partenaires : Artistes (en recherche)
Support : Murs, vitrines, mobiliers urbains, trottoirs, marché couvert box 7....
Lieu : Centre-ville (Audrey FAUGUET - Manager de centre-ville de BERGERAC : 05 53 74 67 20)

HUNGRY COLOR

Croix rouge (Mathieu)
Du port, voie verte, skate parc, collège JP, retour au port (Sylvie GUEDON)

AUBERGE EUROPEENE

Partenaires : les comités de jumelages + CMJ (livre de recettes européennes)
Support : murs, vitrines, mobiliers urbains, trottoirs, marché couvert box 7....
Lieu : Centre-ville

SOIREE MOUSSE+ DJ

Lieu : Place Doublet
Artistes : DJ Belge + AUDIOPHIL



LE JOLI MOIS DE L'EUROPE

Spectacle proposé par le BIJ/Espace Jeunes :

Samedi 7 mars 2020
Centre Culturel Michel MANET
8ème édition des Jeunes Talents du Bergeracois

Scène ouverte, sur inscription, proposée aux jeunes entre 12 et 29 ans, résidant sur le territoire de la CAB (ou dans un rayon de 40 km), dans différentes disciplines artistiques : théâtre, cirque, danse, musique, chant....

Une exposition « Jeunes artistes » proposée en partenariat avec l'ALEP sera installée dans le hall jusqu'au 20 mars.

Stage d'improvisation théâtrale les 4, 5 et 6 mars, plus animation de la journée du 7 mars.

Inscriptions au BIJ/Espace Jeunes.

Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Contacts : BIJ/espace jeunes
6 Place Doublet, 24100 Bergerac
05 53 58 11 77
espace.jeunes@la-cab.fr

Votre programme culturel

Vérino

Vendredi 13 mars – 20h30 -
Centre Culturel Michel MANET



Humour
Tout public 1h10

Animateur, improvisateur, Show Man, il sait tout faire, c'est un artiste complet. Sur le web il est suivi par 300 000 spectateurs et sur YouTube il atteint 50 millions de vues...

Il parle de tout, de lui... avec un regard... comment dire... bien à lui... Rien ne lui échappe. Vérino saisit tout. Vérino voit tout. Il a l'art et la manière de surprendre et de faire rire quand vous ne vous y attendez plus en maniant habilement tous

ses sujets, des plus légers aux plus sérieux : le féminisme, la paternité, l'actualité, le handicap... sans répit. Il maîtrise tous les Arts de la Scène... Vous serez séduit par ses interprétations.

Tarif plein : 29€

Tarif réduit : 19€ Abonnement 3+ ou CE ou groupe

ou 2ème série : 24€ / Abo 5+ : 21€

Inclus dans le pass saison

« My (petit) pogo »

Mercredi 1er avril – 19h00 -
Auditorium Espace F. MITTERRAND



Danse à partir de 6 ans 45 mn

En 2012, le chorégraphe Fabrice RAMALINGOM, créait My Pogo, une pièce sur le rapport aux autres. My (petit) Pogo, pour jeune public, reprend le même thème du "vivre ensemble" et de la place de chacun dans la société, en détournant les codes du pogo, danse punk rock des années 1970-80, très énergique jusqu'à la bousculade. Le spectacle pour quatre danseurs se présente tout d'abord comme une conférence qui donne les clefs pour une meilleur

Vibrez, riez... Bref : Cultivez!

leure compréhension de l'écriture chorégraphique. Les principes sont expliqués avant que le public ne bascule vers une forme plus spectaculaire et poétique où chacun peut trouver sa place comme dans le pogo. « Il m'est très important, dit le chorégraphe, de former les spectateurs d'aujourd'hui pour qu'ils restent ceux de demain ». Un pari qu'il gagne ici. Il offre une danse tout à la fois accessible avec des personnages ordinaires et une partition commune où chaque individu garde sa personnalité. Fabrice RAMALINGOM donne une leçon de danse libre et sensibilise ainsi le jeune public à l'artistique.

Tarif unique : 5€

Dans le cadre de SPRING (événement jeune public à l'initiative de l'Agence Culturelle Dordogne Périgord).

« L'an 40 (chanson) JEANNE CHERHAL

Samedi 4 avril – 20h30 -
Centre Culturel Michel MANET



Chanson
Tout public 1h30

Jeanne CHERHAL part en tournée avec son 6ème album après Histoire de J.

Pour ses concerts à venir, Jeanne CHERHAL s'installera au piano, comme elle l'a eu fait, à l'occasion de deux concerts, durant lesquels elle avait rendu hommage à Véronique SANSON et son album Amoureuse. Parlant de cette expérience, la chanteuse avait raconté au journal Le JDD :

« Ce concert m'avait demandé six mois de préparation. Passer tant de temps dans les habitudes pianistiques d'une autre ne laisse pas indemne. Mais je vous rassure, cela ne m'a pas rendue malade ! Cela m'a plutôt enrichie. »

« Ce concert m'avait demandé six mois de préparation. Passer tant de temps dans les habitudes pianistiques d'une autre ne laisse pas indemne. Mais je vous rassure, cela ne m'a pas rendue malade ! Cela m'a plutôt enrichie. »

Tarif plein : 29€

Tarif réduit : 19€ Abonnement 3+ ou CE ou groupe

ou 2ème série: 24€ / Abo 5+ : 21€

Inclus dans le pass saison

« La Dame de chez Maxim »

**Samedi 11 avril – 20h30 –
Centre Culturel Michel MANET**

Le Docteur PÉTY-PON, médecin respectable, a fait la fête jusqu'au petit matin chez Maxim. Son meilleur ami le découvre endormi à midi sous un canapé renversé.



Théâtre
à partir de 7 ans 1h30

De la chambre sort la Môme Crevette, une danseuse du Moulin-Rouge. Celle-ci est forcée de se faire passer pour sa femme. Elle se pique au jeu et provoque une cascade de quiproquos, d'imbrolios et de coups de théâtre à un rythme effréné. Comédie de Georges FEYDEAU.

Tarif plein : 42€
Tarif réduit : 26€ Abonnement 3+ ou CE ou groupe ou 2ème série: 35€ / Abo 5+ : 32€
Inclus dans le pass saison

« La saga de Grimr » par l'ensemble Grift

**Jeudi 16 avril – 20h30 –
Auditorium Espace F. MITTERRAND**



Concert BD
à partir de 10 ans 1h15mn

1ere partie : restitution ateliers avec l'école du Bout des Vergnes

Ce spectacle propose, dans le décor grandiose de l'Islande du 18ème siècle, une expérience visuelle et musicale originale à travers un concert qui associe l'énergie punk-rock de l'ensemble Drift et le souffle romanesque du récit vidéo réalisé à partir de la bande dessinée La Saga de Grimr* de Jérémie MOREAU.

L'Islande, en proie aux superstitions et asservie par le Danemark, subit depuis plusieurs jours l'irruption d'un volcan. C'est dans ce contexte que le jeune Grimr devient orphelin.

Recueilli par un voleur, Grimr devient un jeune homme doté d'une force impressionnante et s'imagina un destin de héros légendaire.

Sa rencontre avec une jeune fille confrontée à un environnement hostile lui semble l'occasion de prouver sa valeur. Une accusation de meurtre va chambouler son projet.

Sur le plateau les tableaux se succèdent, dessinant un paysage sonore et visuel sous tension. Alors nous apparaît le poids de la filiation, la violence de l'injustice et la force déraisonnable de l'amour.

*** Fauve d'or au festival International de la BD d'Angoulême 2018.**

Tarif plein : 13€
Tarif réduit : 8€
Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 11€
Abonnement 5+ : 10€
Tarif famille : 13€ +1 € par enfant.

Organisation : La Cab/Overlook dans le cadre du dispositif "Résidences d'artistes en Dordogne" coordonné par l'Agence culturelle départementale avec le soutien de la DRAC Nouvelle Aquitaine et du Conseil Départemental de la Dordogne

« Ecotone/Air » Cie 3.6/3.4

**Samedi 18 avril – 20h30 –
Centre Culturel Michel MANET**



Cirque—danse Tout public 1h

Le trio d'artistes placé au cœur de cette création se veut être une métaphore de notre monde et de ces petits mondes qui nous appartiennent à tous et à chacun.

Par le langage singulier de leurs disciplines artistiques (le BMX, la contorsion, les équilibres et la musique), ils cherchent et partagent les points de fusions et de frictions qui s'opèrent à l'écotone de nos mystérieuses existences. Dans ce grand métissage chorégraphique, on y trouvera aussi les mots, la chanson, la chute et l'optimisme ; pour un spectacle plein d'acrobaties, de partages et de réflexions...

Tarif plein : 18€
Tarif réduit : 11€
Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 15€
Abonnement 5+ : 13€
Tarif famille : 13€ +1 € par enfant.
Inclus dans le pass saison

DB CLIFFORD

Judi 30 avril - 20h30 -
Auditorium Espace F. MITTERRAND



Musique Soul-Jazz

Tout public

1h30 mn

Écrit et enregistré sur une période de six mois aux studios Abbey Road et Metropolis à Londres, en Colombie-Britannique et en France, le nouvel album de DB CLIFFORD est enfin arrivé.

Son tout premier en 2011 Feet Above The Ground a vu l'artiste londonien recevoir le prix John Lennon de la meilleure chanson pop de l'année pour sa chanson « New State Of Mind ».

DB CLIFFORD a déclaré : « *Lucky Me est de loin le meilleur album que j'ai réalisé. L'écriture est beaucoup plus riche que mon travail précédent, inspirée par une rupture difficile et prenant racine dans des sujets honnêtes et inspirants. Je pense que ça réussit à exprimer une attitude positive envers la vie, ce que je n'avais pas encore réalisé dans les précédents disques.* »

Interview de DB Clifford à retrouver en page 22.

Tarif plein : 13€

Tarif réduit : 8€

Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 11€

Abonnement 5+ : 10€

Organisation en collaboration avec Jazz Pourpre et Overlook

« Les fourberies de Scapin » Cie du Roi de cœur

Judi 7 mai - 20h30 -
Centre Culturel Michel Manet



Théâtre

Tout public

1h45

Naples. Pendant l'absence de leurs pères respectifs, Octave s'est marié en secret avec

Hyacinthe et Léandre est tombé amoureux de Zerbinette. Mais voici que les pères, Argante et Géronte,

rentrent de voyage avec des projets de mariage pour leurs enfants. Les fils se croient perdus et ne savent plus que faire.

Scapin, le valet de Léandre se propose de tout arranger. Il imagine soutirer aux deux pères l'argent nécessaire pour faire triompher l'amour et la jeunesse. Entreprise apparemment impossible, mais que Scapin arrivera à mener à bien, grâce à des rebondissements inattendus.

Inviter Scapin au Troc c'est ouvrir la porte à la farce et à la folie.

Cette pièce sera basée sur la seule énergie des acteurs et leur connivence avec le public : les costumes, les personnages, et les rebondissements voleront de toute part dans le tourbillon des fourberies de Scapin !

Tarif plein : 13€

Tarif réduit : 8€

Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 11€

Abonnement 5+ : 10€

Tarif famille : 13€ +1 € par enfant.

« Yellel » Cie hors série

Vendredi 15 mai - 20h30 -
Centre Culturel Michel Manet

Hamid BEN MAHI entame avec Yellel, un voyage nécessaire à la réappropriation de ses origines familiales par le prisme de la richesse culturelle et de la beauté du monde arabe.



Danse

à partir de 10 ans

1h05

Accompagné par cinq danseurs, il opère une traversée des différentes formes d'expressions artistiques et traditionnelles orientales : les musiques, les danses mais aussi les codes, les couleurs, les symboles, les écritures... Le chorégraphe tisse une histoire d'états de corps, en mêlant danses orientales et danses urbaines occidentales sur une composition musicale traditionnelle et contemporaine. Il signe une danse du ressenti et de la différence afin de réaliser l'importance de tout ce qu'il a en commun avec les autres.

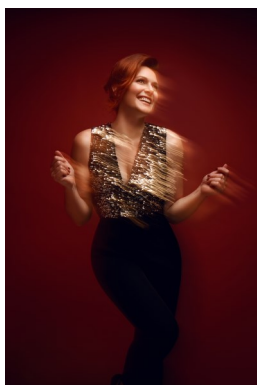
Sa démarche s'inscrit dans une approche humaniste, invitant chacun à comprendre que nous avons, parfois, plus de points communs avec notre voisin qu'avec nos ancêtres...

Un souffle d'optimisme qui nous amène à s'accepter tels que nous sommes, avec nos propres histoires et nos multiples appartenances.

Tarif plein : 20€
Tarif réduit : 8€
Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 16€
Abonnement 5+ : 14€
Tarif famille : 13€ +1 € par enfant.

« Glow » Robyn BENNETT

**Vendredi 22 mai – 20h30 -
Centre Culturel Michel MANET**



Musique Jazz-Blues
Tout public 1h30

Comme la musique qu'elle chante, écrit et compose, Robyn BENNETT est un éclat de joie sur une sensibilité à fleur de peau. Dans la lignée des grandes voix américaines, la belle rousse irradie une musique contagieuse, des mélodies entêtantes, une poésie simple et touchante. Une voix d'exception, un timbre puissant et sensuel.

Le nouvel album de Robyn BENNETT se décline en douze titres à l'efficacité imparable et au groove instinctif. Dans ce voyage musical aux confins du jazz, du swing et de la soul, Robyn réussit à renouveler le genre avec finesse et modernité.

Tarif plein : 32€
Tarif réduit : 19€
Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 28€
Abonnement 5+ : 25€
Pass jazz 50€
Organisation en collaboration avec Jazz Pourpre

**Le chœur national de l'opéra de Bordeaux invite
Adriana Bignani Lesca**

**Samedi 23 mai – 20h30 -
Centre Culturel Michel MANET**

Accompagnée d'un Jazz Band et sous la direction de Salvatore CAPUTO, les artistes du Chœur de l'Opéra National de Bordeaux ont convié la sublime mezzo soprano d'origine gabonaise Adriana BIGNAGNI LESCA. Cette dernière est régulièrement invitée, en tant que soliste, dans le cadre des saisons lyriques et symphoniques de l'Opéra, pour un voyage musical aussi enthousiasmant qu'inattendu !



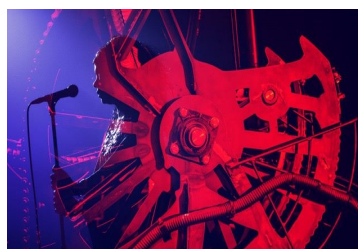
Musique Jazz-Saoul
Tout public 1h30

Alternant pièces pour soliste et chœur, pour chœur seul, de la messe groovy de Bob CHILCOTT aux accents blues d'At the Top ou Shake, Rattle and Hum jusqu'à la voix afrosoul détonante d'Adriana BIGNAGNI LESCA... Une soirée aux tonalités résolument festives, à la croisée des genres et des esthétiques musicales !

Tarif plein : 25€
Tarif réduit : 16€
Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 21€
Abonnement 5+ : 19€
Pass jazz 50€
Organisation en collaboration avec Jazz Pourpre

Orange Blossom et les Machines de F. Delarozière

**Samedi 30 mai – 20h30 -
Centre Culturel Michel MANET**



Word Music
Tout public 1h30

Sharing est une étonnante combinaison entre modernité et tradition, l'union de la mécanique et de l'imaginaire, poétique et captivante. Quand les machines de François DELAROZIÈRE rencontrent la musique d'Orange Blossom, cela

donne Sharing, une création curieuse, musicale et lumineuse à travers le Mali, l'Égypte, Cuba et la France. Le groupe nantais Orange Blossom scénographié par François DELAROZIÈRE, c'est une invitation au voyage et à la rêverie. Les musiciens d'Orange Blossom prennent place sur scène avec des géants de métal et de bois construits par l'inventeur des Machines de l'île de Nantes. Les marionnettes lumineuses, véritables bras articulés, se plient, se balancent, se déploient sur sept mètres de haut créant ainsi, en écho à la musique nomade, un véritable conte scénique sonore et visuel. Orange Blossom, emmené par la voix de Hend AHMED, navigue depuis 1993 dans un savant mélange de musiques traditionnelles et électroniques.

Tarif plein : 35€
Tarif réduit : 22€
Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 30€
Abonnement 5+ : 27€
Organisation en partenariat avec Orizons

CONTACT :

Plus d'info sur :
<https://www.la-cab.fr/centre-culturel-et-auditorium>

Accueil et billetterie :
05 53 57 71 51
billetterie.centre.culturel@la-cab.fr

Interview...

DB CLIFFORD, le choix d'être artiste et entrepreneur en QPV

Il parle piano, guitare, basse, batterie comme vous parlez une langue...

Rencontre avec DB Clifford, dans son studio au cœur d'un quartier prioritaire.



Nom : **CLIFFORD**

Prénom : **DB**

Age : **40 ans**

Métiers :

- ✓ **Entrepreneur de la musique,**
- ✓ **Producteur de groupes,**
- ✓ **Musicien résident à Abbey Road,**
- ✓ **Artiste solo (compositeur et interprète),**
- ✓ **Animateur radio,**
- ✓ **Et bien d'autres choses encore...**

C'est les traits tirés que DB CLIFFORD ouvre la porte.

La nuit dernière a été consacrée à l'enregistrement d'un groupe local...

comme n'importe qui mais dans l'audiovisuel, la musique, la vidéo...

Quand vous vous dites entrepreneur de la musique... ça comprend quelles activités ?

DBC : Ça va de l'enregistrement à la production de groupes... pour l'enregistrement ce sont les artistes qui payent pour la location du studio et mon temps, parfois 5-6 jours, ça dépend du projet.

Producteur, ça consiste à enregistrer le groupe, prendre l'essence de ce qu'il est et de magnifier le son, le peaufiner.

J'ai ma carrière d'artiste solo DB CLIFFORD où là j'ai un groupe. On vient de faire deux vidéos live qu'on a mis sur Facebook et YouTube...

Je suis également le musicien résident à Abbey Road. Chaque fois qu'ils ont un événement musical là-bas, ils m'appellent et je mets en place une soirée en fonction de ce qu'ils veulent.

Mais on m'appelle parfois uniquement pour jouer d'un instrument sur un concert.

En fait, il faut faire un peu tous les métiers car il faut faire rentrer l'argent et en même temps faire vivre un truc dans lequel on croit, mais qui peut rapporter moins que les autres. C'est une véritable entreprise!



Artiste optimiste, résolument les pieds sur terre, il revient, en toute simplicité, sur ses succès, ses difficultés, ses cicatrices, ses rêves... l'œil lucide mais la tête pleine de musique.

Rétrospectives et projets d'un homme « chanceux », c'est

tout du moins tel qu'il se décrit avec le titre de son dernier album « Lucky me »:

Vous ne vous définissez pas simplement comme un chanteur... Quel est votre métier ?

DBC : Je suis un entrepreneur de la musique car c'est un vrai business. J'ai une boîte, j'ai un comptable,

C'est comme ça que vous avez pu enregistrer dans ce studio mythique d'Abbey Road ?

DBC : Oui, j'ai ce poste depuis 2013. Avec le vol Bergerac Stansted c'est hyper facile. J'y vais plus souvent qu'à Bordeaux par exemple.

Dans, votre carrière il y a de nombreux festivals également... y en a-t-il de nouveaux en prévision ?

DBC : Oui, j'ai fait de Gros festivals comme Rock en Seine, Nîmes pour la France... il y a également eu la Hollande...

Actuellement, il y a des pourparlers pour des festivals un peu partout en Europe.

Vous êtes également animateur radio ?

DBC : Oui, c'est amusant. Ma mère avait une émission ici, sur Bergerac 95 en 1985-1986. Elle passait de la musique anglaise, à l'heure où il n'y avait pas internet pour avoir un accès aussi simple à ce qui se passe ailleurs.

Un jour, j'étais à une vente de vinyles, organisée par Bergerac 95, avec des potes anglais... je parlais avec eux, puis avec des personnes en Français et là, Damien, l'animateur radio de l'époque, m'a entendu et demandé si je ne voulais pas faire une émission. C'est arrivé comme ça!

Je la co-anime avec Matthew BOND qui, comme moi, est né de parents franco-anglais. On délire un peu sur ce qu'est la vie des expatriés au quotidien, en se moquant d'eux, de nous, ça reste très léger... On ne se prend pas au sérieux. On aborde le décalage culturel pour les anglais qui vivent ici en France et les Français qui, du coup, cohabitent avec. C'est très particulier chacun à sa propre façon de vivre, de penser. L'écart est amusant.

Vous êtes né à Bergerac, vous avez vécu à Los Angeles, Victoria, Toronto... voyagé dans de nombreux pays dont le Japon... pourquoi être revenu à Bergerac ?

DBC : [rire] C'est le grand secret que beaucoup de Bergeracois ne connaissent pas... Bergerac c'est génial en fait! Les gens se plaignent ici... c'est pas leur faute. Ils n'ont pas eu la même vie que moi, ils n'ont pas pris les mêmes décisions, mais si je pouvais leur montrer à quel point c'est un super endroit... s'ils voyaient tous les endroits où j'ai vécu ils se diraient « ha houai, j'ai de la chance en fait ».

Je suis revenu à 40 ans après être parti 20 ans, avoir vécu un divorce et d'autres aléas de la vie et je me rends compte qu'ici je respire... vraiment... et que je peux faire tout ce que je faisais ailleurs... y a internet!

Autant quand j'avais 15 ans on avait pas vraiment internet, autant maintenant entre ça, les vols vers l'étranger, le train... rien n'est un problème... Bergerac c'est finalement un peu le centre du monde pour celui qui le veut. Je vois qu'il y a beaucoup de potentiel, que ça se développe énormément... et ça fait plaisir, car j'ai tout de même grandi ici et s'était quand même un « trou » dans les années 80/90.

En quoi voyez-vous que ça bouge ?

DBC : Il faudrait être aveugle ! Les transports ont évolué... Les quais qui ont été refaits... la place Cayla... c'est magnifique, la rue des fontaines... c'est une jolie ville qui est propre. Toronto, par exemple, c'est sale. C'est la ville la plus sale du monde! Peu de gens le disent mais ça sent l'urine, y a des mégots partout... Bergerac c'est la ville Lumière. Tu te lèves le matin, y a du monde en train de nettoyer... tu vas chercher ta chocolatine... Donc « oui » Bergerac c'est une super ville !

Vous avez une chanson « Away ». Pour vous c'est : partir pour aller à la rencontre de l'autre ou pour se trouver soit même ?

DBC : C'est une drôle de chanson, les couplets ce sont des images, lorsque je travaillais à Londres. Mon métier c'était promeneur de chiens.

Par moment je ne gagnais pas d'argent avec la musique. Pendant deux ans et demi, je m'occupais de 40 chiens par jour.

Je les promenais dans une forêt, en plein milieu de Londres, et là j'avais beaucoup de temps pour penser. Toutes les histoires que j'ai vécues, tous les noms rigolos, ce sont accumulés dans ma tête en marchant. Les couplets ce sont des petits tableaux, c'est vraiment ésotérique. Il faudrait presque que je l'explique phrase par phrase.

Ce qu'il faut se dire c'est que pendant que je ramasse des crottes de chiens pour 7 balles de l'heure... j'ai le temps de me remémorer, qu'il y a pas longtemps, j'étais numéro 1 au Japon, je jouais devant des milliers de personnes... tu réfléchis vachement sur tes choix de vie... tu te dis est-ce que je suis en train de foirer ? Ou, est ce que je me suis tellement mis en danger, artistiquement parlant, pour aller encore plus haut ?... ce qui était le cas, car lorsque je suis parti en Angleterre j'étais connu au Canada, un peu en France, mais c'est petit, moi ce que je veux c'est le monde... et là, tu te retrouves à promener des chiens et faire des petits concerts, pas payés, dans des pubs, avec des mecs bourrés... tu te dis « la vache, j'espère vraiment que je vais y arriver parce que je suis tombé bien bas là ». Et les paroles de la chanson c'est ça « who knows » pourquoi un jour on est au top et le lendemain dans le caniveau.

C'est le grand secret que beaucoup de Bergeracois ne connaissent pas... Bergerac c'est génial en fait !

Interview (la suite)...

Donc « oui » partir te permet de te trouver, de te recentrer, de te tester.

Peut-on faire un retour sur l'expérience Los Angeles ?

DBC : Ça c'est le conte de fée! On a été pêché par le plus gros label du monde à 20 ans. C'est arrivé sans rien faire... Avec mon pote William, on a enregistré une démo, ici dans cette pièce... d'une dizaine de morceaux et on l'a envoyée au frère de William qui vit au Canada... lui l'a transférée à des amis à Los Angeles et là, un jour le téléphone sonne. À l'autre bout du fil un homme vous dit : « y a Universal qui veut vous signer, Sony veut vous signer, Def jam veut vous signer... Donc, est-ce que vous voulez monter dans un avion, en première classe, la semaine prochaine, pour New York ». Et c'est là que c'est fabuleux : avec toute l'arrogance de tes 20 ans tu trouves ça « normal ». Je pense que maintenant je serai beaucoup plus humble.

Donc on est parti, on a visité tous les labels... c'était limousines, repas avec Lionel Richie, Docteur Dre etc... des années de carrière, jusqu'aux chiens [rire].

Votre mère était Anglaise, votre père Français d'origine Tunisienne... qu'est-ce que ce métissage vous a apporté ?

DBC : Une ouverture d'esprit importante, je pense, surtout à l'ère de la globalisation. Fin 90', avec internet d'un coup les gens commencent à regarder comment vivent les autres, mais j'avais déjà cette curiosité du fait de mes parents. Être ouvert à la différence c'est avoir moins de jugements, plus d'acceptation de l'autre dans sa différence et la diversité.

Les étiquettes n'ont aucun intérêt si ce n'est pour la géo-politique et l'histoire. Je suis plus un citoyen du monde.

Pour moi l'avenir ce n'est pas le Brexit, une région ou une autre qui veut son indépendance. On est là ensemble, on a pas le choix, c'est ridicule. C'est comme si il y avait huit personnes dans une pièce et qu'une dans un coin dise : « ici ça va se passer comme ça! ». Ça n'a pas de sens... c'est le même air que l'on respire.

Avoir votre studio en quartier prioritaire c'est : un hasard, un choix, une opportunité ?

DBC : Non c'est une décision de business, d'entrepreneur. J'ai fait un peu de recherche en revenant sur Bergerac. Je me suis dit : « comment je fais avec

cette entreprise ? » que j'avais créée il y a 7 ans et qui vivait un peu.

J'ai interrogé des comptables, des amis dont certains qui travaillent à la CAB et j'ai entendu parlé de ce concept de « quartiers prioritaires » avec les avantages qui y sont liés. Et puis j'ai loué cet immeuble, que je connaissais déjà... Il était vide et disponible. Ça fonctionne bien pour tout le monde, pour le propriétaire, pour moi... je suis en plein centre ville, ce qui est super!



Avoir un studio en QPV? C'est une décision de business, d'entrepreneur. [...] avec les avantages qui y sont liés. Ça fonctionne bien pour tout le monde, pour le propriétaire, pour moi... je suis en plein centre ville, ce qui est super!

Vous collaborez avec de nombreux artistes internationaux, des grands noms... Est-ce que certains viennent ici ?

DBC : Non. C'est le prochain objectif. Le

studio est à un bon niveau mais, comme je suis exigeant, je voudrais plus pour aborder ce genre de projet là. Pour ça, c'est du matériel qu'il faut acheter.

A l'âge de 5 ans vous pouviez jouer l'opéra Carmen au piano... à l'âge de 11 ans vous maîtrisiez la batterie, la basse, la guitare et le saxo... à 18 ans vous intégriez le CIAM... vous chantez également... Qu'est-ce que le chant apporte comparativement à tous ces instruments ?

DBC : La voix c'est un outil puissant, qui a le pouvoir d'hypnotiser. C'est mon pote William qui, à 16 ans, m'a dit que je devrais chanter.

Lui c'était un super chanteur très tôt. Il a bossé pour ça.

Il m'entendait chanter un peu, de temps en temps, sans confiance et c'est lui qui m'a dit « vas-y chantes ». C'était très dur au début et puis au bout d'un moment, tu comprends que c'est pas le chant l'important... c'est la quantité de toi-même que tu vas arriver à honnêtement dégager et faire passer au travers d'un micro, pour toucher les gens.

Que représente la musique pour vous ?

DBC : La musique? J'en écoute beaucoup. Ça me fait rêver, ça fait rêver les gens. J'aime en jouer et ça apporte du bonheur aux gens.

Tous les musiciens te diront que, lorsque tu donnes du plaisir aux gens, instantanément, ils t'en rendent.

Y a une forme de massage d'égo qui est hyper particulière. C'est vraiment agréable de faire de la musique quand les gens dansent... c'est addictif. J'aime aussi le côté science, être pro., me pousser à toujours faire mieux. Regarder comment ils font à Abbey Road... et travailler pour m'améliorer.

Pouvez-vous définir votre style musical pour ceux qui ne vous connaissent pas ?

DBC : Je sais pas, je pense que pour moi le truc qui uniformise tous ces sons différents, c'est la palette de sons que j'utilise. Je peux prendre n'importe quel morceau, comme pour une reprise de Nirvana, que je passe à la moulinette DB CLIFFORD : à la batterie c'est généralement un style un peu groove soul, Questlove, un peu Ringo STARR. Au clavier c'est plutôt orgue Hammond, Fender Rhodes. C'est les sons que j'aime, ça colore un peu 70' soul. Je vais mettre des guitares, un peu blues et potentiellement des cuivres qui vont donner ce côté soul-jazz et une fois que tu as tous ces éléments là ça fait mon style.

Vous avez un concert prévu le Jeudi 30 avril - 20h30 - Espace François Mitterrand à Bergerac... ce soir là, il faut s'attendre à quoi ?

DBC : Ça va être le début de cette nouvelle ère avec des musiciens monstrueux basés ici en Dordogne et de Bordeaux, pour la plupart. Des gens qui sont du coin qui jouent à l'international. C'est le top du top! On devrait tourner sur pas mal de festivals de jazz. Jazz pourpre ça va être le décollage de ce groupe, ce quintette. Il y aura des cuivres, pour le côté classe du jazz, de la place pour les impros... il y aura des reprises, des trucs à moi. Y en aura pour tout le monde, j'espère. Ça va être un chouette concert.

C'est le début d'une suite de festivals... un festival ça se prépare 1 an-1 an 1/2 à l'avance. Là, on parle donc de 2021. Comme tu les prépares en étant sur place, avec tous les musiciens, c'est beaucoup plus pratique. C'est un truc que je n'ai jamais fait avant. J'étais toujours par monts et par vaux. Là encore c'est un avantage d'être à Bergerac.

Quelle est la chanson que vous auriez aimé écrire ?

DBC : Waou, c'est une bonne question. Tous les jours y en a une...

Y a un morceau que j'aurai aimé écrire mais il n'est pas connu en fait. C'est celui de mon mentor John Cartwright, c'est l'homme qui m'a tout appris, qui avait un groupe ici, en Dordogne. On a fini mon album, il est mort 4 jours plus tard.

Lui a écrit un morceau que j'adore qui s'appelle « that will be that »... et un autre qui s'appelle « stay cool ». Je me suis toujours dit que le jour où je réussirai à écrire un morceau comme ça je pourrai me dire : « c'est cool, j'ai réussi mon truc ».

Les 5 albums préférés de DB CLIFFORD :

- ◆ Kind of blue, Miles DAVIS,
- ◆ Abbey road, Beatles,
- ◆ Somethin'else, Cannonball,
- ◆ Songs in the key of life, Stevie WONDER,
- ◆ The nightfly, Donald FAGEN.

L'artiste que vous avez préféré voir en live ?

DBC : Sans doute Jamiroquai, c'était tout au début, à la Médoquine en 94... là c'était la claque. Ça a changé ma vie ce concert. J'avais 14 ans, je jouais plein d'instruments... ça faisait un an que je jouais toutes les partitions batterie, clavier, guitare, même les percussions. Je m'étais

dit : si j'apprends tout l'album je vais être un killer. On arrive au concert, je connais tout! Je suis avec mes meilleurs potes... ils sont là, devant, ils jouent et c'est là que je me dis : « c'est vraiment ça que j'veux faire! »

Plus récemment, Snarky Puppy. C'était à Londres, j'avais décidé de les détester, je sais pas pourquoi... je les connaissais pas trop... mon côté arrogant... dans ma tête c'était juste un groupe de plus, qui faisait du jazz-rock... et quelqu'un m'a dit : « tu viens j'ai une place gratuite, on va voir?! »

Y avait entre 4 000 et-5 000 personnes. Au 1er morceau, je suis un peu bougon mais je me dis : « on va voir »... à mi-chemin du 1er morceau je me dis « ha wouai, ils sont bons quand même ». 2ème morceau je me dis « c'est hyper bien ». Au bout de 3ème morceau, y a 4 000 personnes debout, dont moi... et pendant 2h30-3h c'était juste monstrueux. On a dansé sur du jazz-rock... y a pas de chant, c'est que des partitions de cuivre, hyper compliquées et là les gens font du scat. Ça m'a reboosté, car c'est une période où je déprimais un peu en musique. C'était y a 4-5 ans... et là je me dis qu'il y a vraiment de l'espoir, de l'espace pour un mec comme moi. Je sortais d'un divorce, je promenais des chiens pour survivre... ça m'a fait un bien fou.

Concert le Jeudi 30 avril
-20h30 -
Espace François Mitterrand
à Bergerac

Interview (la suite)...

Avez-vous rencontré vos idoles ?

DBC : J'ai parlé à Stevie Wonder, au téléphone,

30 secondes une fois et après j'ai pleuré. J'ai pas pu continuer ;

Lorsque j'habitais à Los Angeles, un mec se vantait d'être pote avec Stevie Wonder. Je ne le croyais pas. Il l'a appelé devant moi... il le met sur haut parleur... je reconnais sa voix de suite... il me l'a passé... j'étais totalement pris au dépourvu. Et là juste l'imbécile! [DB CLIFFORD mime une scène où il bredouille tout en pleurant].

Votre musique a été classée au top 40 au Canada, 1ère au Japon avec le single « simple things », vous avez reçu la récompense John Lennon pour la meilleure chanson de l'année avec « New state of mind »... votre dernier album a été enregistré dans le mythique studio d'Abbey Road... à quoi rêvez-vous professionnellement ?

DBC : Le festival de Montreux. Je sais pas pourquoi? Pour moi, c'est le top! J'aimerais y aller plusieurs fois... entrer dans ce créneau là... commencer par une petite scène et 3 ans plus tard être sur une grande et 4 ans après une encore plus grande.

Je rêverais de bosser avec John Mayer. Je pense qu'on pourrait faire un truc génial mais lui ne le sait pas encore [rire].

J'aimerais retourner au Japon. Mon label a fait un manque de suivi alors que j'ai été numéro 1, là-bas, pendant 3 semaines... que j'ai vendu plus qu'Amy Winehouse et James Blunt... et pour des questions d'organisation ils ont loupé le créneau sur tous les festivals de l'année d'après.

Et Los Angeles... pour une question de fierté.

Merci DB CLIFFORD

RETROUVEZ DB CLIFFORD :

⇒ Sur Bergerac 95:



Dans « English Party »! Un talk show funny en franglais qu'il co-présente avec Matthew BOND. Il définit cette émission comme : « le regard de deux gars, nés de parents franco/anglais, ayant grandi en Périgord, qui s'amuse des différences culturelles ».

Tous les Vendredis de 19h à 20h, disponibles en podcast :

<https://www.bergerac95.fr/podcasts/english-party-258/1>

⇒ Son studio d'enregistrement :

contacter @dbClifford sur facebook ou instagram

⇒ Écouter les vinyles qu'il affectionne et passe au PQP les vendredis :

27 Mars, 24 Avril, 29 Mai et 26 Juin

⇒ À suivre sur son site internet :

À venir, des dates de concerts lors de festivals en France, Suisse et Royaume Uni.

Les productions vidéos etc...

⇒ Albums :

« Lucky Me », son troisième album est disponible sur toutes les plateformes de streaming (Spotify, Deezer, etc..)

Centre Culturel Michel Manet

« Place Gambetta »

HORAIRES

- Mardi et mercredi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- Jeudi et vendredi : 13h30 - 17h30
- Samedi : 9h30 - 12h
- Ouverture exceptionnelle de 13h30 à 17h30 le samedi pour les spectacles programmés en soirée et le dimanche.

Ouverture des portes 1 heure avant le début du spectacle.

Auditorium Espace François Mitterrand

« 23 Boulevard Henri Sicard »

CONTACT :

Accueil et billetterie : 05 53 57 71 51
billetterie.centre.culturel@la-cab.fr

JEANNE CHERHAL LES FOURBERIES
ALEXIS HK DE SCAPIN
LA DAME DE CHEZ MAXIM
KHEIRON IMAGINE-TOI
ADIEU M. HAFFMANN DB CLIFFORD
AMA, LES PÊCHEUSES
LES CONFÉRENCES DE L'ARCHITECTURE MY (PETIT) POGO L'AFFAIRE PHILIP
RONI ALTER K. DICK
YELLE GLU BROTHER
SMOKING JOSEPHINE CONCERTEAUX SCOTONE
L'ONBA
VERINO À FLEUR DE PEAU
ORANGE BLOSSOM LA SAGA DE GRIMM
& LES MACHINES DE F. DELAROSIÈRE
LE GARDIEN DES OMBRES - TOI ET MOI 10 DOIGTS - HANS ET LES BRETTELLES
WALLY - LA PEAU DES AUTRES - KOLOK

la CAB SAISON CULTURELLE 2019-20
CENTRE CULTUREL MICHEL MANET

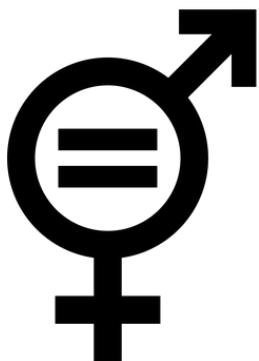
L'égalité homme femme, ça s'apprend !

Le ministère en charge de la Ville a rendu obligatoire un volet égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des contrats de ville.



Sur proposition du Préfet de la Dordogne, le CIDFF a été missionné pour conduire une action de sensibilisation aux enjeux de l'égalité de genre auprès des acteurs de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires.

Le **19 Mai** se déroulera un temps de sensibilisation aux enjeux de l'égalité femme-homme dans les actions présentées et menées par les porteurs de projets dans le cadre du contrat de ville Bergeracois.



Édith MARUEJOULS, Géographe du genre, a créé le bureau d'études L'ARObE (Atelier Recherche Observatoire Égalité) à Bordeaux et ses travaux portent sur l'égalité réelle et opérationnelle dans les cours d'école, les loisirs des jeunes et l'espace public. Elle accompagne les collectivités à la définition et à la mise en œuvre d'une politique

publique intégrée d'égalité.

Elle viendra à BERGERAC le **11 juin** pour poursuivre et approfondir la sensibilisation amorcée sur la première demi-journée, grâce à une conférence qui aura lieu le matin, suivie d'un travail en atelier l'après-midi.

Vous êtes porteurs de projet dans le cadre du contrat de ville et souhaitez bénéficier de cette formation dont les enjeux seront pris en compte lors de l'évaluation de votre projet en 2021... contactez nous.

Contact :

Karine BOUCHER

05 53 74 59 09

k.boucher@la-cab.fr

la CAB Communauté d'Agglomération Bergeracoise

JOBS DATING
OFFRES D'EMPLOI
CV EXPRESS
MOBILITÉ EUROPÉENNE
DROIT AU TRAVAIL
PARTIR AU PAIR

OBJECTIF JOBS D'ÉTÉ 2020

VENDREDI 3 & SAMEDI 4 AVRIL 2020
AU BIJ ESPACE JEUNES

REGARDEZ TOUT CE QUI VOUS ATTEND

BIJ/Espace Jeunes
6 place Doublet
Bergerac
05 53 58 11 77 - bij@la-cab.fr

----- ✂ Abonnements gratuits

Afin de vous assurer d'avoir accès à toute l'information de votre territoire, nous vous proposons de recevoir différentes parutions.

Pour cela, il vous suffit de nous renvoyer ce bulletin d'inscription accompagné de votre(vos) adresse(s) de réception après avoir coché les parutions qui vous intéressent :

- vie de quartiers
- information de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise
- information culturelle
- information municipale

Mon adresse mail :

.....

Mon facebook :

.....

Mon compte instagram :

.....

Ces éléments sont à nous faire parvenir à l'adresse suivante :

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Service Politique de la Ville
La tour Est—CS 40012
24 112 Bergerac Cedex

Mon agenda

Cet espace est dédié à vos évènements.

Porteurs de projets, acteurs des quartiers, n'hésitez pas à nous informer de votre actualité.

Dans la mesure où vous nous faites part des dates, heures, lieux ainsi que d'un descriptif succinct de vos actions à venir, nous les intégrons à cet agenda.

Ces informations sont à nous faire parvenir à l'adresse suivante :

contratdeville@la-cab.fr

MARS 2020

- **Samedi 7 mars** : Centre culturel Michel Manet
8ème édition des Jeunes Talents du Bergeracois (scène ouverte, vernissage de l'exposition qui va jusqu'au 21 mars)
- **Vendredi 13 mars** : Centre culturel Michel Manet
20h30 – Show Man Vérino – Humour tout public
- **Lundi 23 - Vendredi 27 mars** :
Semaine d'Information sur la santé Mentale
- **Mercredi 25 et jeudi 26 mars** : Ateliers modelage
Renseignements lesartsasouhait@gmail.com

AVRIL 2020

- **Mercredi 1er avril** : Auditorium Espace F. MITTERRAND
19h00 – « My (petit) pogo », spectacle danse pour jeune public
- **Samedi 4 avril** : Centre culturel Michel MANET
20h30 – Jeanne CHERHAL, Chanson tout public
- **Vendredi 10 au 27 avril** :
la 3ème édition de Quartiers en Scène- Sous chapiteau, devant le centre de la Brunetière—Théâtre de La Gargouille
- **Samedi 11 avril** : Centre culturel Michel MANET
20h30 – Théâtre « La Dame de chez Maxim »
- **Jeudi 16 avril** : Auditorium Espace F. MITTERRAND
20h30 – « La saga de Grimr » par l'ensemble Grift
- **Samedi 18 avril** : Braderie du Secours Populaire
3, Rue des Trois Frères Cassadou (05 53 57 84 67)
- **Samedi 18 avril** : Centre culturel Michel MANET
20h30 – « Ecotone/Air » Cie3.6/3.4
- **Mercredi 22 avril** : Atelier de masques larvaires
Renseignements lesartsasouhait@gmail.com
- **Samedi 25 avril** : journée de clôture de quartiers en Scène- Sous chapiteau, devant le centre de la Brunetière

- **Jeudi 30 avril** : Auditorium Espace F. MITTERRAND
20h30 – DB Clifford Musique Soul Jazz

MAI 2020

- **Jeudi 7 mai** : Centre culturel Michel MANET
20h30 – Les Fourberies de Scapin – Cie du Théâtre du Roi de Cœur
- **Vendredi 15 mai** : Centre culturel Michel MANET
« Yellel » Cie Hors Série - Danse
- **Samedi 16 mai** : le Joli mois de mai
Danse, Exposition, street arts, hungry color, auberge européenne, soirée mousse et DJ) cf. p.17
- **Mardi 19 mai** : sensibilisation à l'égalité Femme-homme. Renseignements k.boucher@la-cab.fr
- **Vendredi 22 mai** : Centre culturel Michel MANET
20h30 – « Glow » Robyn Bennet – Musique Jazz Blues tout public (Jazz Pourpre)
- **Samedi 23 mai** : Centre culturel Michel MANET
20h30 – Chœur National de l'Opéra de Bordeaux Jazz-Saoul & Adriana Bignani Lesca
- **Samedi 30 mai** : Centre culturel Michel MANET
20h30 : Orange Blossom et les Machines de F. Delacroix.



Communauté d'Agglomération Bergeracoise

L'ALEP et le BIJ Espace Jeunes proposent

EXPOSITION JEUNES ARTISTES

Centre culturel Michel Manet
du 7 au 20 mars 2020

BIJ/Espace Jeunes
du 24 mars au 08 avril 2020

Entrée libre

BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB

INFORMATION
JEUNESSE

alep
Agglomération Lorraine
d'Alsace et de la Région de la Plaine